

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2019-30 du 16 décembre 2019 portant fin de fonction
à l'Établissement français du sang**

NOR : SSAK1930793S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 16 octobre 2017 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2017-44 du 18 décembre 2017 du président de l'Établissement français du sang nommant M. Frédéric DEHAUT aux fonctions de directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire,

Décide:

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de directeur de l'établissement de transfusion sanguine Centre-Pays de la Loire exercées par M. Frédéric DEHAUT au 31 décembre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 16 décembre 2019.

Le président de l'Établissement français du sang,
FRANÇOIS TOUJAS